

LÉGISLATURE 2020-2025 DÉLIBÉRATION PR-1530 III SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2022

Comptes 2021 Délibération III. - Affectation du résultat (PR-1530 III)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu les articles 2 et 4 du règlement relatif à la constitution d'une réserve comptable de la Ville de Genève (LC 21 192);

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

par 41 oui contre 21 non et 8 abstentions

Article unique. - L'affectation du résultat de l'exercice.

L'affectation du résultat de l'exercice clôturé au 31 décembre 2021 d'un montant de $8\,049\,200$ francs, comme suit:

Fr. Affectation sur la réserve de politique budgétaire (réserve conjoncturelle) 7 400 000 Report à nouveau dans la fortune nette 649 200 Total 8 049 200

Certifié conforme:

La Secrétaire:

Yasmine Menétrey

La Présidente:

Uzma/Khamis Vannini